L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 10 JANVIER 1858.

Imprimée et publiée par
G. F. WEISSE & COMP.
Bureau d'impression:
G. F. WEISSE. H. DUROUX.
E. DUVERDIER. S. MARRY.
67 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 10 JANVIER.

LEGISLATURE—CAMPBELL WING.
Pour le Quatrième District Représentatif.
F. A. LUMBERDEN.

LEGISLATURE.

C'est lundi prochain que se réunit la Législature, Baton-Rouge, capitale de la Louisiane verra dans le courant de cette semaine différemment sur son vieux wharf ses flots d'innombrables voyons de tous les points de l'Etat. Représentans et sénateurs, la ville qu'orne de son blanc pinceau et de ses vives arêtes le Palais d'Etat, aura bientôt l'honneur de posséder dans ses murs tous ces hommes graves qui ont une grave mission, en grave costume,—ils sont pour la plupart tout de noir habillés—un grave maintien et une grave démarche.

Plaisanterie à part, nous nous trompons fort, où Baton-Rouge réunira lundi prochain dans ses murs—s'il est embastillé—la majorité des membres de la Législature. Les échos endormis du Capitole vont se réveiller: nous entrons dès discours pour tous les goûts et pour tous les partis, pour les whigs et pour les démocrates, pour les citoyens et pour ceux qui ne le sont pas, pour les patriotes et pour les indifférens, pour les dévots et pour les incrédules, pour les consommateurs de genièvre et pour les partisans de l'eau fraîche, pour les amis du progrès et pour les admirateurs du statu quo, pour les chemins de fer et contre les chemins de fer, pour les banques et contre les banques, pour la Constitution et contre la Constitution, enfin des discours multicolores, dont quelques uns seront sérieux et les autres facétieux. Nous pourrions ajouter beaucoup d'autres qualification, mais ceux-là nous suffisent pour le moment.

L'inauguration du gouverneur sera le premier soin de la Législature. Nous avons malheureusement entendu dire que M. Hébert est gravement indisposé et qu'il ne pourra pas se trouver à Baton-Rouge pour l'ouverture des chambres. Nous espérons que les bruits qui nous sont parvenus sont exagérés. M. Hébert est l'élu du peuple et nous voudrions que la Providence lui permît d'exercer les devoirs que lui ont confiés ses concitoyens. Whigs et démocrates doivent souhaiter qu'il revienne à la santé et qu'il puisse reprendre la charge de l'administration. Avant même d'inaugurer le gouverneur, la Législature devra songer à se constituer. Ce n'est pas toujours chose facile, surtout quand le parti qui a la majorité n'est pas d'accord sur le choix des officiers. Le Sénat a son président tout trouvé dans la personne du lieutenant-gouverneur, mais la Chambre doit elle même son *speaker*. Le fauteuil de la présidence est ordinairement fort convoité et chaque aspirant a ses amis qui travaillent avec ardeur. Travailler en sens inverse la majorité finit souvent par transiger et, pour mettre tout le monde d'accord, choisit quelque homme à qui personne n'avait songé. C'est l'histoire de toutes les assemblées appelées à désigner des candidats. Vient ensuite l'élection du greffier et de son décrépit, du secrétaire et de ses aimistans, des copistes, des tradecteurs, des sergens-d'armes, des portiers, etc., etc. Cela n'en finit plus, ou plutôt cela finit bien par finir, mais non sans grande perte de temps.

Au demeurant la Législature sera cette fois du temps perdu. Grâce à l'exception faite en sa faveur par la Constitution, elle siégera, si elle le veut, quatre et cinq mois, tandis que la durée des sessions suivantes est bornée à deux mois. On comprend le but de cette prolongation de pouvoirs: les Chambres qui se réunirent lundi devront voter toutes les lois nécessaires pour de cinq mois seraient manifestement insuffisans. Il faut pour une pareille, tels trois et quatre mois.

Mais trois et quatre mois de séjour à Baton Rouge dans la saison des plaisirs et des affaires, c'est une triste perspective pour les honorables. Aussi ne sommes-nous pas surpris qu'un journal de Baton Rouge qu'il sera fait des le début de la session une proposition pour transporter le siège du gouvernement à la Nlle Orléans. Deux belles salles de l'édifice construit par les Odd-Fellows seraient, s'il faut en croire nos confrères de *Vérité-ou*, mises à la disposition de la Législature dans le cas où elle se déciderait à quitter Baton Rouge pour la belle métropole de la Louisiane.

Nous ne savons pas si cette proposition sera faite, mais nous croyons qu'il serait parfaitement inutile de la soumettre à la Législature. Au lieu d'être adoptée par les trois quarts de chaque Chambre, comme le veut la Constitution, elle serait repoussée à une écrasante majorité. Les membres de la campagne aiment encore mieux s'ennuyer à Baton-Rouge que s'amuser à la Nlle Orléans. L'accès de l'ennui prédisposant au travail et le fait rechercher comme une agréable distraction, tandis que l'excès de plaisir inspire l'horreur de travail. Les honorables du l'intérieur craignent leurs propres faiblesses; ils préfèrent ne pas s'exposer à la tentation. Ils resteront donc dans la médiocre cité frégée en capitale pour remplir leurs devoirs de législateurs avec austérité convenable et n'être point distraits par le bruit des orchestres, les refraîns des chiques des vivoure, les bals de société et autres, les spectacles, le bruit, la musique, les concerts, le drame et le vaudeville. Ont-ils raison? Nous n'en savons rien. Ont-ils tort? nous l'ignorons également. Un législateur étant censé posséder une intelligence supérieure nous abandonnons volontiers la solution de cette épineuse question à ceux qui se disent les pères conscrits de l'Etat.

Nous nous proposons de jeter un peu des travaux de la Législature, mais nous n'en avons pas le temps aujourd'hui. Quelqu'il en soit, tout avons écrit notre préface, notre avant-propos, notre prominium, tout ce que l'on voudra.—Nous pourrons donc une autre fois entrer bravement en matière.

HUIT JANVIER.

C'est à peine si les étrangers qui se trouvent dans notre ville ont pu se douter que samedi dernier était l'anniversaire de la grande et mémorable bataille de la Nouvelle-Orléans. Les citoyens eux-mêmes paraissaient l'avoir complètement oublié car rien ne le leur rappelait. La journée s'est passée sans qu'aucune des manifestations ordinaires ait eu lieu. La veille au soir on avait cet espoir, mais le 8 de bonne heure, point tout est retombé dans le silence. Nous avons pris les armes et on était passées en revue par le général Lewis. Mais cela n'est fait prisonnier à bon-clos, par suite de l'absence de toute espèce de programme.

Nous regrettons ce ne pas plus que ce glorieux anniversaire du 8 janvier n'ait pas excité plus d'enthousiasme au sein de la population. Ce n'est pas que nous tenions aux processions et aux parades pour le plaisir banal que peuvent procurer ces spectacles, mais nous y voyons un témoignage de respect pour ces braves soldats pour ces noms immortels dont ces pierres vont dans la tombe. Nous avons encore parmi nous quelques débris de cette troupe héroïque: ils se sont réunis dans la salle d'Orléans pour célébrer par un banquet le glorieux époque en jeunes encore et pleins d'ardeur de manchines intrépidement contre un ennemi qu'ils ont cinq fois vaincu. Par respect pour ces hommes de Dieu nous avons cité ordinairement célébrer la célébration de la fête. L'oubli de nos ancêtres a frappé tout le monde et nous voyons même en journal religieux, le *Propagateur Catholique*, le condamner justement dans les lignes suivantes que nous reproduisons avec plaisir:

«C'est un deuil généralement du 8 janvier, lorsque le 8 janvier tombe le Dimanche de l'Etat, quelque chose d'ouvrage, dans les Mémoires, qui indique que le 8 janvier, le 8 janvier, qui indique que le 8 janvier, le 8 janvier, qui indique que le siège de l'Etat, qui indique que de la Nouvelle-Orléans, la célébration du 8 janvier a été en définitive, un peu partie, un peu partie, et aussi un peu manquée en Dimanche. C'est une honte pour nous. Qu'on ne veille pas en fêtes une fête nationale, ni même une fête de l'Etat, ait de nos jours, ait de nos jours, ait d'en faire à la Nouvelle-Orléans une fête locale? Et cent qu'est cet événement? Il n'est pas de conducteur qui ait pu le faire, ait pu le faire, ait pu le faire,